



Dr Thomas Gebhart

Membre du Bundestag allemand
Obmann au sein de la commission du
climat et de l'énergie

Dr Thomas Gebhart, MdB, Platz der Republik 1, 11011 Berlin

A l'attention du Vice-président du Conseil Rhénan
M. Josha Frey
Rehfusplatz 11
77694 Kehl

Berlin, 28.03.2024

Dr Thomas Gebhart, MdB

Platz der Republik 1
11011 Berlin
Bureau : PLH
Salle : 4.638
Téléphone : +49 30 227-70081
Téléfax : +49 30 227-76081
thomas.gebhart@bundestag.de

Permanence en circonscription :

Max-Planck-Straße 6
76829 Landau
Téléphone : +49 6341-934623
thomas.gebhart.wk@bundestag.de

Résolution du Conseil Rhénan du 3.12.23

Monsieur Frey,

Dans votre courrier du 20 décembre 2023, vous m'avez demandé de prendre position sur la dernière résolution du Conseil Rhénan. C'est avec plaisir que je donne suite à cette demande et vous présente ma position sur les quatre points mentionnés :

1. Rehausser le niveau d'exigence pour une gestion partagée, intégrée, équilibrée et durable de la ressource en eau

Cela fait longtemps que je plaide auprès du gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat pour améliorer la qualité des données nécessaires à la gestion des eaux. Pour disposer de données solides, il est judicieux d'étendre et d'uniformiser celles-ci au niveau suprarégional. Il faut être en mesure de répondre à la question de la quantité d'eau prélevée que la région peut supporter sans que le niveau des nappes phréatiques ne baisse davantage et sans que la qualité ne soit affectée ou menacée.

2. Accroître la résilience du Rhin supérieur face au risque cyber

Les cyber-risques, tout comme d'autres formes de terrorisme ou de catastrophes (naturelles), ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Étant donné que chaque Land ne peut pas avoir la même capacité de défense, il faut permettre un transfert volontaire de compétences de défense contre les risques à l'État fédéral ou à d'autres Länder dans des domaines de sécurité hautement spécialisés. Pour ce faire, nos autorités de sécurité doivent disposer des compétences nécessaires, être dotées de personnel spécialisé et d'une infrastructure moderne.



3. Sauver, adapter et préserver la forêt dans le Rhin supérieur pour la rendre plus résiliente

La forêt en Allemagne protège le climat. Elle fournit la matière première renouvelable qu'est le bois, constitue un facteur économique, notamment pour les espaces ruraux, et un lieu de repos indispensable. La gestion et l'exploitation des forêts vont de pair. La gestion durable des forêts et des bois garantit le captage du CO2 et les services écosystémiques. La protection de l'environnement, de la nature et du climat ne peut progresser que si elle est réalisée en collaboration avec la sylviculture. La CDU s'engage à promouvoir la création et la transformation de forêts adaptées aux conditions locales et stables sur le plan climatique, y compris, si nécessaire, avec des essences non indigènes.

4. Couverture médiatique transfrontalière

La démocratie a besoin de médias libres et de la liberté d'opinion et de presse. Dans le système allemand binaire d'organismes médiatiques publics et privés, il appartient à l'État de garantir une concurrence loyale. Le service public de radiotélévision doit proposer de l'information, de l'éducation, de la culture et du divertissement de manière globale, équilibrée et de grande qualité. Cela peut également se faire en portant son regard au-delà des frontières allemandes.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Frey, l'expression de mes sentiments distingués.

[signé]